



Diagnostic et Projet de Territoire : « Environnement, Cadre de vie et Patrimoine »

7 février 2020



Ordre du jour

- Le Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal (PLUi) ;
- Sa gouvernance;
- Son Projet d'Aménagement et de Développement Durable :
présentation du projet politique communautaire
- Présentation des éléments de diagnostic
- Echanges
- Concertation et conclusion

La 3CA et l'urbanisme

La Communauté de Communes Cœur de l'Avesnois :

- ✓ A renforcé sa compétence « Aménagement de l'Espace », en septembre 2015, par « l'élaboration des documents d'urbanisme » ;
- ✓ A délibéré en décembre 2015 initiant l'élaboration d'un document d'urbanisme **intercommunal (Loi ALUR)** - PLUi
- ✓ Exerce depuis 2015, l'instruction des **Autorisations du Droit du Sol** pour 30 communes.

- **43 communes,**
- **41 947 ha**
- **30 446 habitants**
- **73 hab/km²**
- **PNR**

Un PLUi , c'est :

- ✓ Un outil de planification et d'aménagement du territoire, qui fixe les règles d'utilisation du sol,
- ✓ établi à l'échelle des 43 communes,
- ✓ qui se substituera aux documents d'urbanisme communaux

Un PLUi se compose :

- ✓ D'un diagnostic de territoire et d'un état initial de l'environnement
- ✓ D'un Projet d'Aménagement et de Développement Durables, et d'une justification du projet
- ✓ D'une traduction réglementaire (zonage et règlement) et d'Orientations d'Aménagement et de Programmation sectorielles (OAP)
- ✓ De documents complémentaires : Programme Habitat, Trame Verte et Bleue et Mobilité
- ✓ D'annexes
 - **une procédure pluriannuelle, permettant une meilleure articulation entre les politiques de la communauté de communes, une meilleure cohérence**

Le PLUi

Un PLUi se nourrit et respecte les politiques de rang supérieur qui s'imposent à lui :

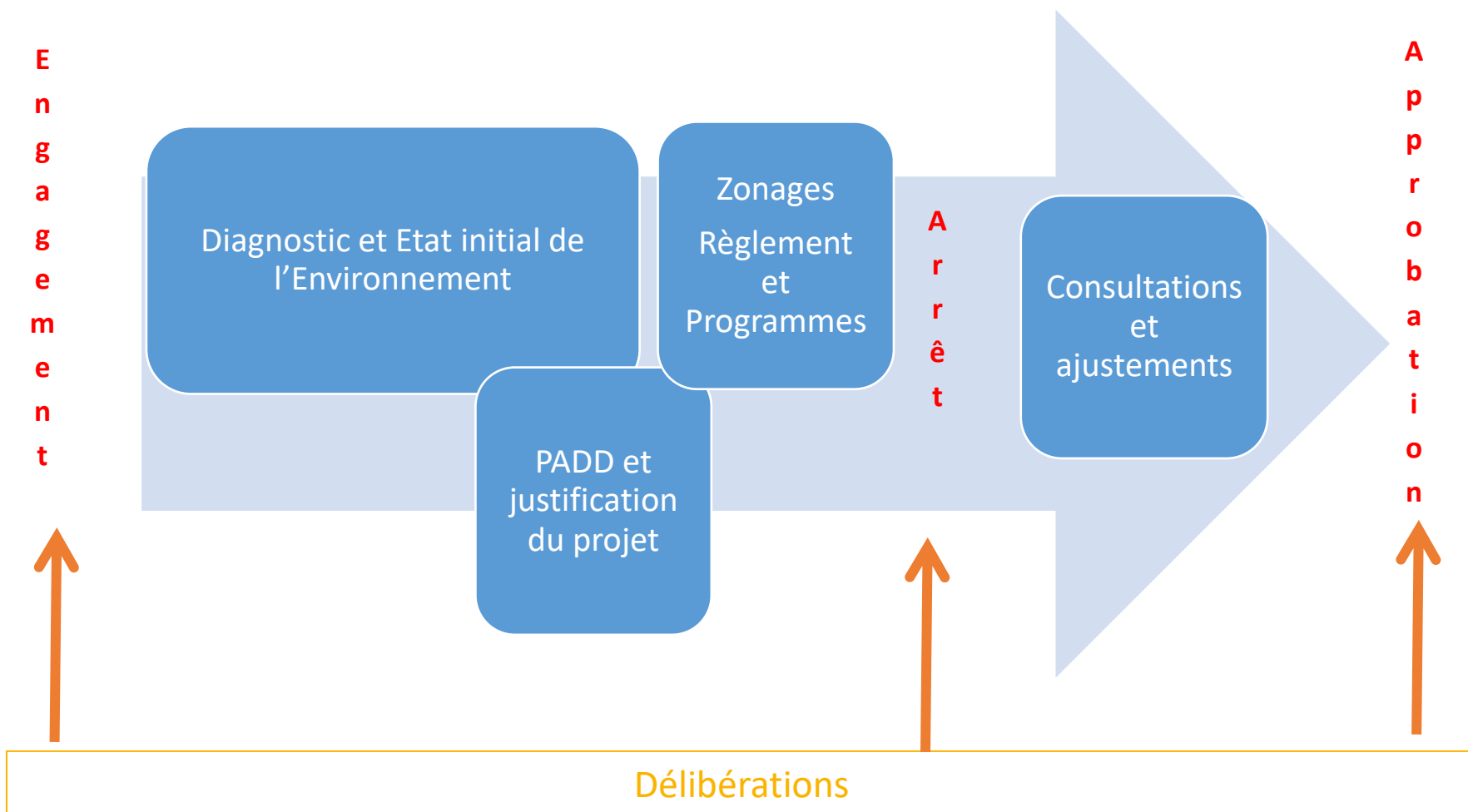
- ✓ Les règles nationales d'urbanisme (Code de l'Urbanisme)
- ✓ Les règles régionales du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires,
- ✓ Les règles fixées à l'échelle de l'arrondissement par le SCOT Sambre Avesnois,
- ✓ La Charte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois,
- ✓ Les règles liées aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE de la Sambre et de l'Artois et SDAGE Artois Picardie),
- ✓ La prise en compte des risques...

Une gouvernance partenariale

Pluridisciplinaire, un PLUi est le fruit de confrontations d'avis, d'arbitrages, d'une démarche de « co-construction », menés avec :

- ✓ Le Conseil Communautaire, le Comité de Suivi, les services communautaires,
- ✓ La Conférence des Maires,
- ✓ Les conseils municipaux,
- ✓ Les services de l'Etat,
- ✓ Les Personnes Publiques Associées : PNR Avesnois, Chambres consulaires, Conseils Départementaux et Régionaux,
- ✓ D'autres partenaires, représentant les milieux naturels, forestiers, les acteurs de l'Habitat, du foncier, de la propriété,
- ✓ De la population.

3 étapes clé



Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Un Projet de territoire organisé autour du bocage, colonne vertébrale du développement local

Orientation 1 : renouveler notre bocage pour un territoire attractif

- Conserver un patrimoine et un cadre de vie de qualité ;
- Promouvoir une biodiversité dynamique et multiple ;
- S'inscrire dans la transition énergétique

Orientation 2 : connecter notre territoire pour un bocage accessible

- Faciliter la mobilité sur le territoire ;
- Encourager l'utilisation des technologies numériques ;
- Développer une économie diversifiée et adaptée

Un Projet de territoire organisé autour du bocage, colonne vertébrale du développement local

Orientation 3 : organiser notre territoire pour une urbanisation maîtrisée, cohérente avec l'identité bocagère

- Proposer une offre de logements diversifiée et qualitative ;
- Aménager un urbanisme adapté au territoire ;
- Soutenir l'expansion économique

Orientation 4 : déployer nos services pour un bocage habité

- Proposer une offre attrayante pour toute la famille ;
- Répondre aux besoins spécifiques ;
- Donner accès aux services de santé

Présentation des éléments- clés de diagnostic, fondateurs du PADD

Des questions...



... Avec des boitiers...

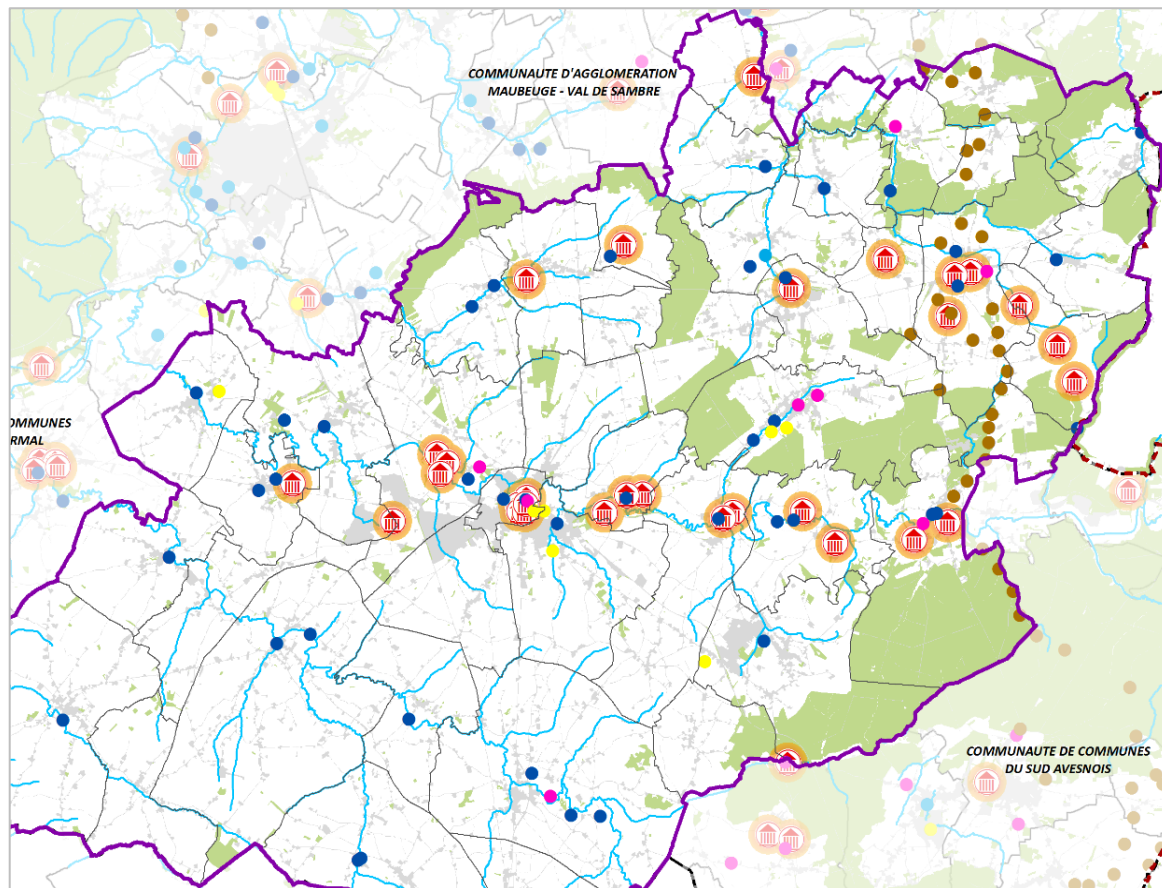
... Pour voter !

Éléments clés du diagnostic – PATRIMOINES BATIS

Les patrimoines bâtis remarquables

Le patrimoine remarquable :

- **32 édifices classés ou inscrits** au titre des Monuments Historiques, répartis sur **15 communes**
- **1 site classé** : les remparts d'Avesnes-sur-Helpe et **2 sites inscrits** : l'ancienne carrière d'Etroeungt et le parc de l'abbaye de Liessies
- **1 Site Patrimonial Remarquable** à Liessies



Carte réalisée d'après un recueil bibliographique, les données sur le patrimoine identitaire ne sont pas exhaustives.

Éléments clés du diagnostic – PATRIMOINES BATIS

Un patrimoine identitaire riche et diversifié

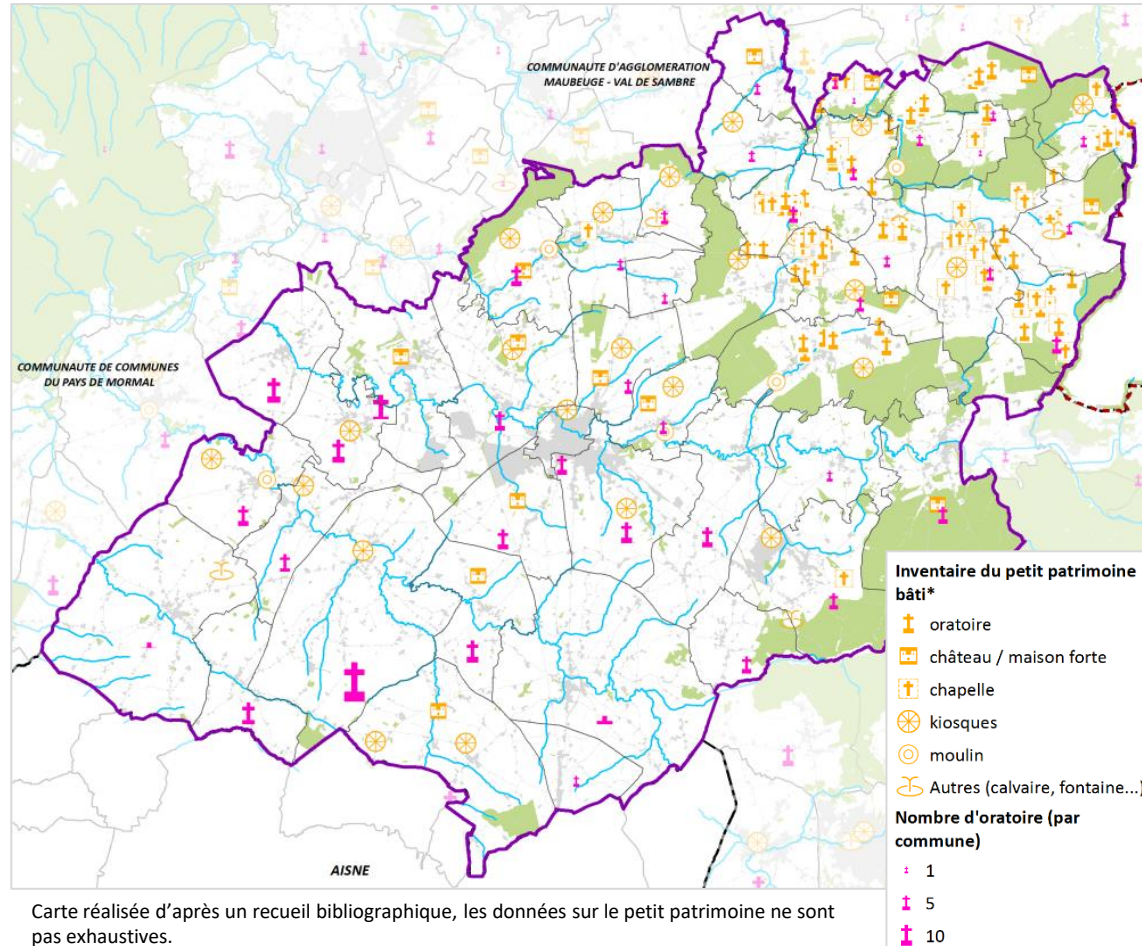


Le patrimoine remarquable :
témoin de l'histoire, des activités et des savoir-faire

Éléments clefs du diagnostic – PATRIMOINES BATIS

Le petit patrimoine rural participe à l'identité du territoire

- ✓ De nombreux éléments identifiés comme « **petit patrimoine rural** » répartis sur l'ensemble des communes
- ✓ Une diversité de typologies
- ✓ Des témoins du passé, participant à **l'identité du territoire**
- ✓ Des éléments qui contribuent à la **valorisation touristique** du territoire (circuits de randonnées, sentiers d'interprétation...)



Eléments clés du diagnostic – PATRIMOINES BATIS

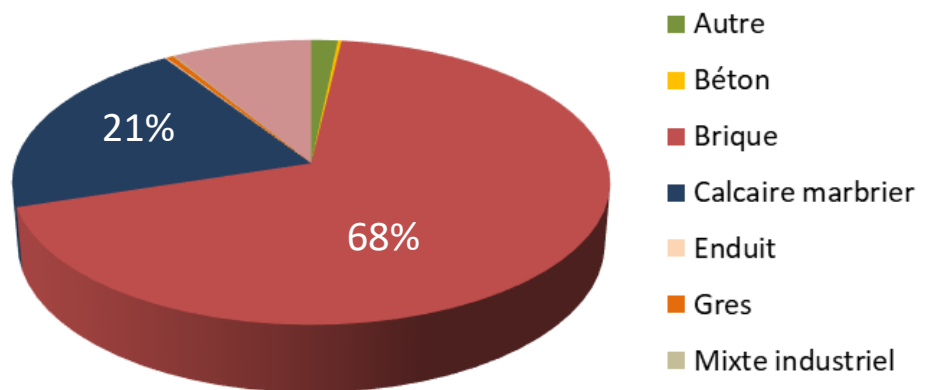
La diversité du petit patrimoine rural



Éléments clefs du diagnostic – PATRIMOINES BATIS

L'habitat ancien, une composante du patrimoine architectural

- ✓ le bâti traditionnel est lié au caractère rural du territoire : composé **majoritairement de fermes** à 60% et 35% de maisons.*
- ✓ On observe des **spécificités architecturales selon les secteurs paysagers** : formes du bâti, type d'habitat, matériaux...
- ✓ La **richesse du sous-sol local** explique les variations des caractéristiques des matériaux de construction

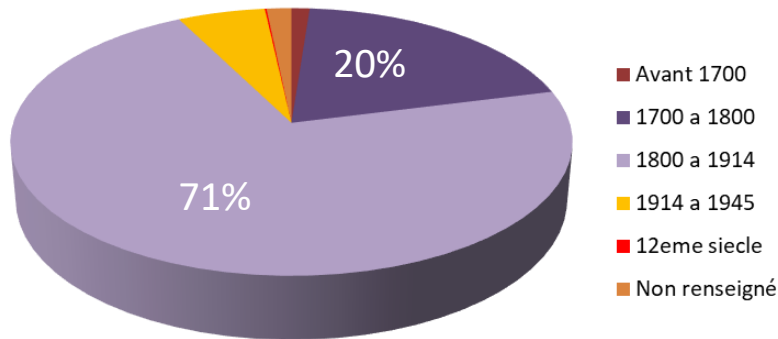


* Statistiques réalisées sur la base de 917 édifices inventoriés (antérieures à la seconde guerre mondiale et non dénaturées), situés sur sept communes représentatives du territoire de la 3CA .

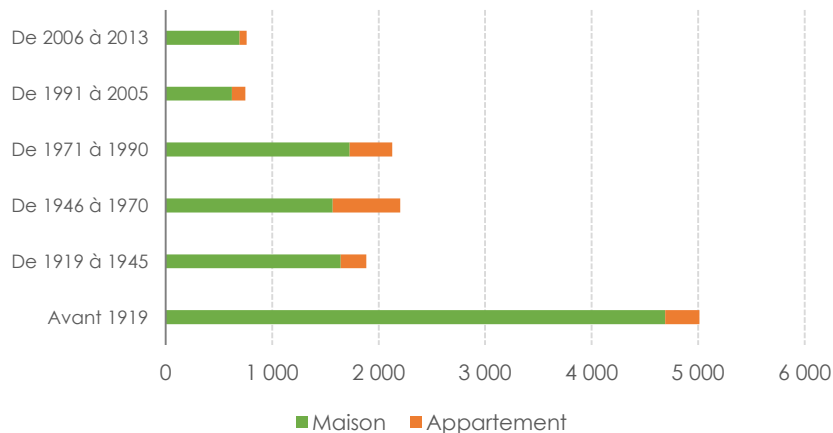
Éléments clefs du diagnostic – PATRIMOINES BATIS

Un parc constitué de 14 538 logements - donnée INSEE

Epoque de construction du **bâti rural traditionnel***



Période d'achèvement des logements sur la
3CA
Source : INSEE



- ✓ Ces résultats témoignent du développement de l'habitat en réponse à la forte croissance rurale en France au cours du 19ème siècle.
- ✓ La majorité des logements sont des maisons individuelles (85,9%)
- ✓ Plus largement, **une majorité des logements datent d'avant 1970** et des premières normes d'isolation (avec une proportion élevée des logements achevée avant 1919)
- ✓ La **problématique de la vacance** sur le territoire avec un taux de 14%, soit 2 075 logements vacants sur le territoire
- ✓ Des bâtiments parfois sous-utilisés

* Statistiques réalisées sur la base de 917 édifices inventoriés (antérieures à la seconde guerre mondiale et non dénaturées), situés sur sept communes représentatives du territoire de la 3CA .

Éléments clefs du diagnostic – PATRIMOINES BATIS

L'habitat ancien, un potentiel pour le territoire

- Pour l'habitat et le renouvellement urbain
- Pour l'économie et l'attractivité du territoire



THEMATIQUE PATRIMOINES BATIS

Les liens avec le Projet d'Aménagement et de Développement Durables



Les cibles prioritaires : la population résidente, les nouveaux ménages, les acteurs économiques, etc.

L'objectif prioritaire : aménager notre territoire pour une urbanisation maîtrisée, cohérente avec notre identité bocagère

« Aménager selon un urbanisme adapté au territoire »

- ✓ L'implantation, la volumétrie, les matériaux et les teintes des nouvelles constructions s'inscriront dans les spécificités et les morphologies des entités paysagères.
- ✓ Proposer une offre de logements diversifiée et qualitative (lutte contre la vacance, changement d'usage, requalification du patrimoine,...)
- ✓ Encourager le renouvellement urbain qui permet notamment d'allier la valorisation du patrimoine architectural local et les préoccupations environnementales
- ✓ ...

THEMATIQUE PATRIMOINES BATIS

Les liens avec le Projet d'Aménagement et de Développement Durables



Les cibles prioritaires : la population résidente, les nouveaux ménages, les acteurs économiques, etc.

L'objectif prioritaire : renouveler notre bocage pour un territoire attractif

« Conserver un patrimoine et un cadre de vie de qualité »

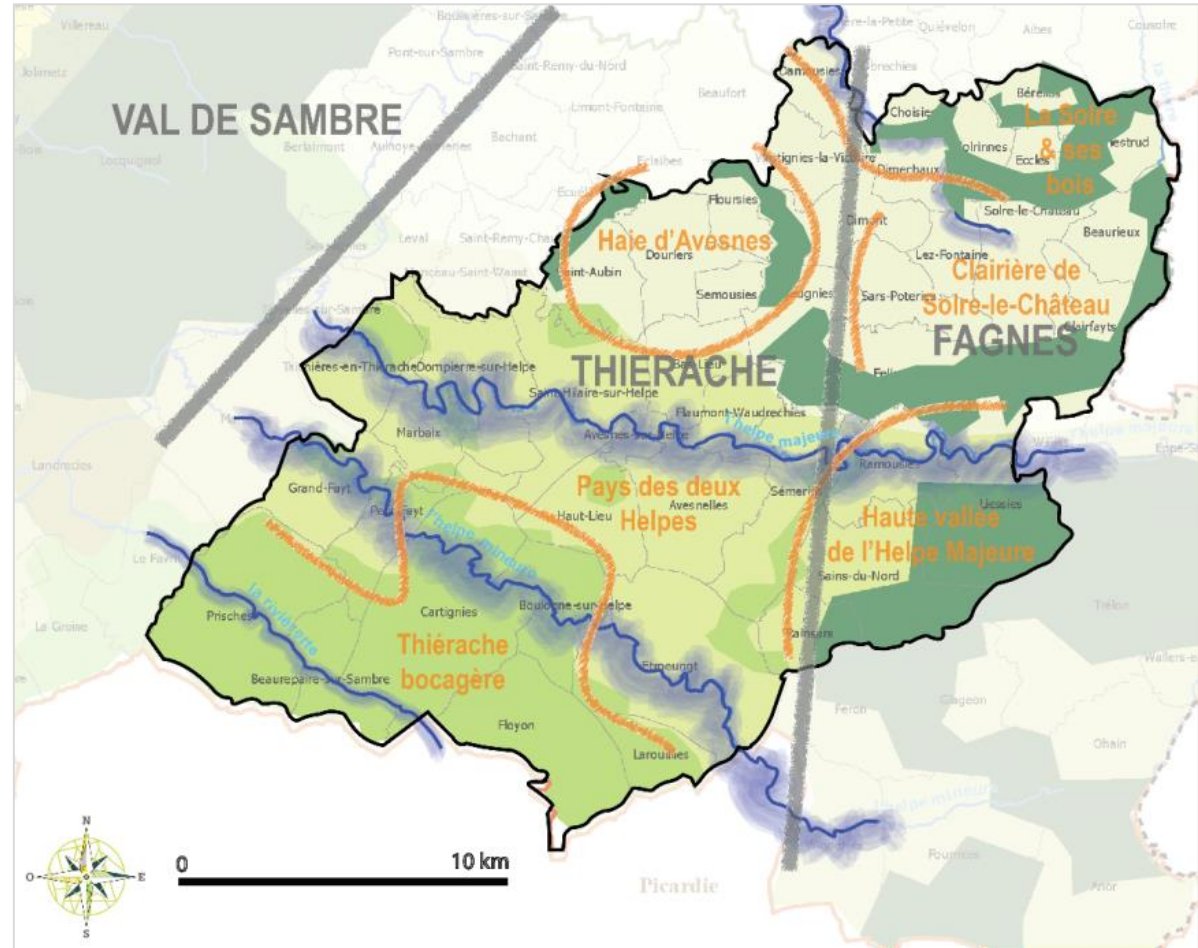
- ✓ Maintenir les sites remarquables et préserver les édifices du patrimoine vernaculaire
- ✓ Prendre en compte les caractéristiques de l'habitat traditionnel et des matériaux de construction dans les projets de restauration et d'amélioration de l'habitat
- ✓ ...

Éléments clefs du diagnostic – PATRIMOINES PAYSAGERS

Une variété de paysages

6 unités paysagères ont été identifiées sur le territoire selon :

- Le relief et le réseau hydrographique
- La répartition de l'occupation des sols (prairies/cultures/boisements) et les différentes structures bocagères
- L'implantation du bâti et sa répartition sur le territoire



Éléments clefs du diagnostic – PATRIMOINES PAYSAGERS

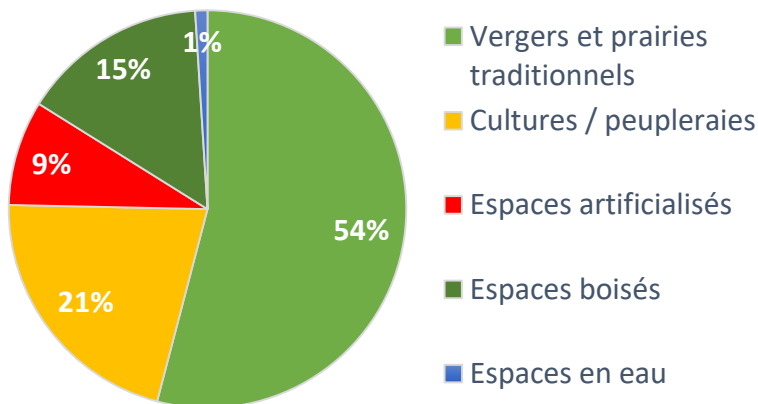
Un paysage caractérisé par le végétal

➤ Des paysages bocagers

Les espaces de prairies et vergers traditionnels représentent + de 50% du territoire de la 3CA. Ils représentent 38% à l'échelle de l'arrondissement.

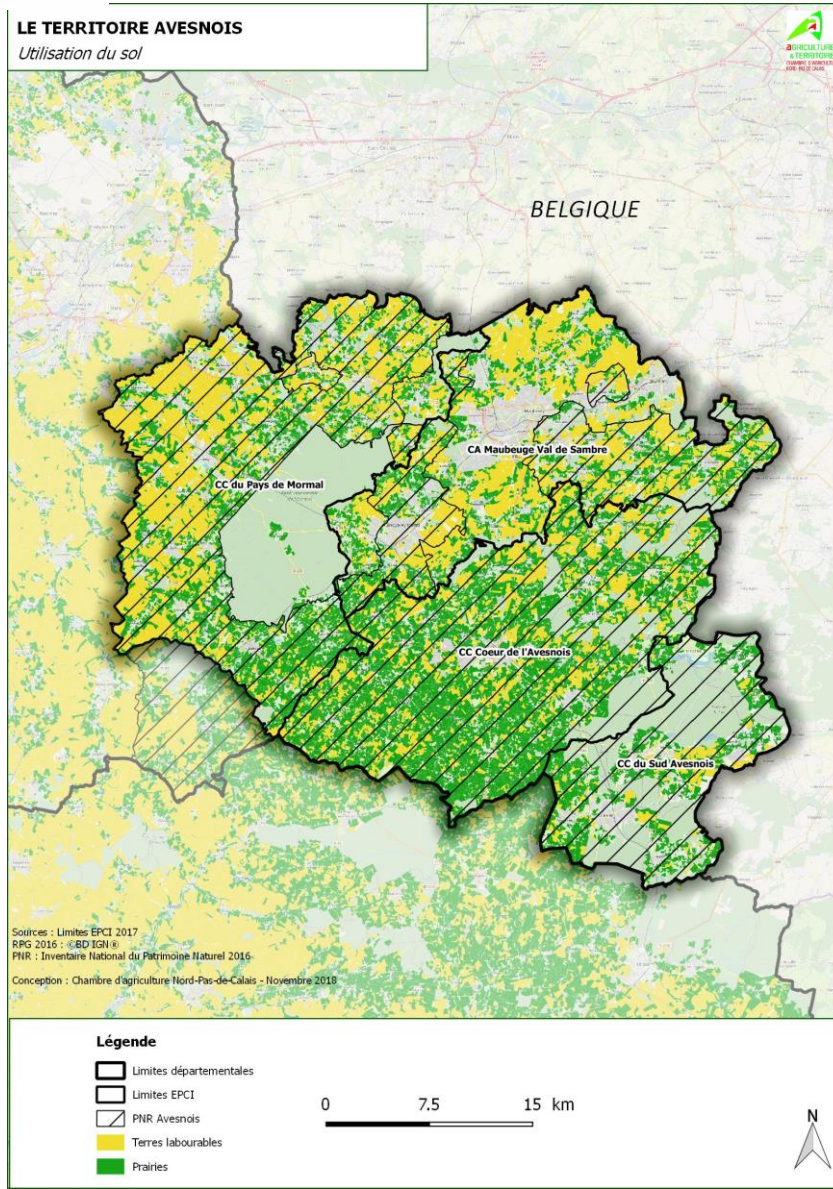
➤ Les Boisements

Ils occupent 15% du territoire de la 3CA contre 11% à l'échelle de l'ex-région Nord-Pas de Calais.

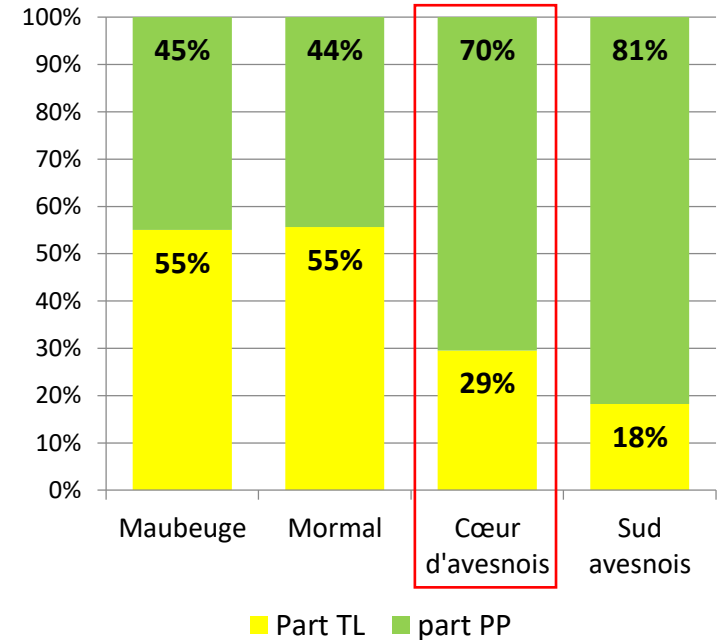


Éléments clés du diagnostic – PATRIMOINES PAYSAGERS

L'herbe, principale composante des systèmes de production agricole



Utilisation de la SAU (Surface Agricole Utile) par EPCI



Un territoire qui se caractérise par le bocage associé à des surfaces en herbe :

- ✓ 70 % de la surface en prairie contre 57 % à l'échelle de l'arrondissement

Éléments clés du diagnostic – PATRIMOINES PAYSAGERS

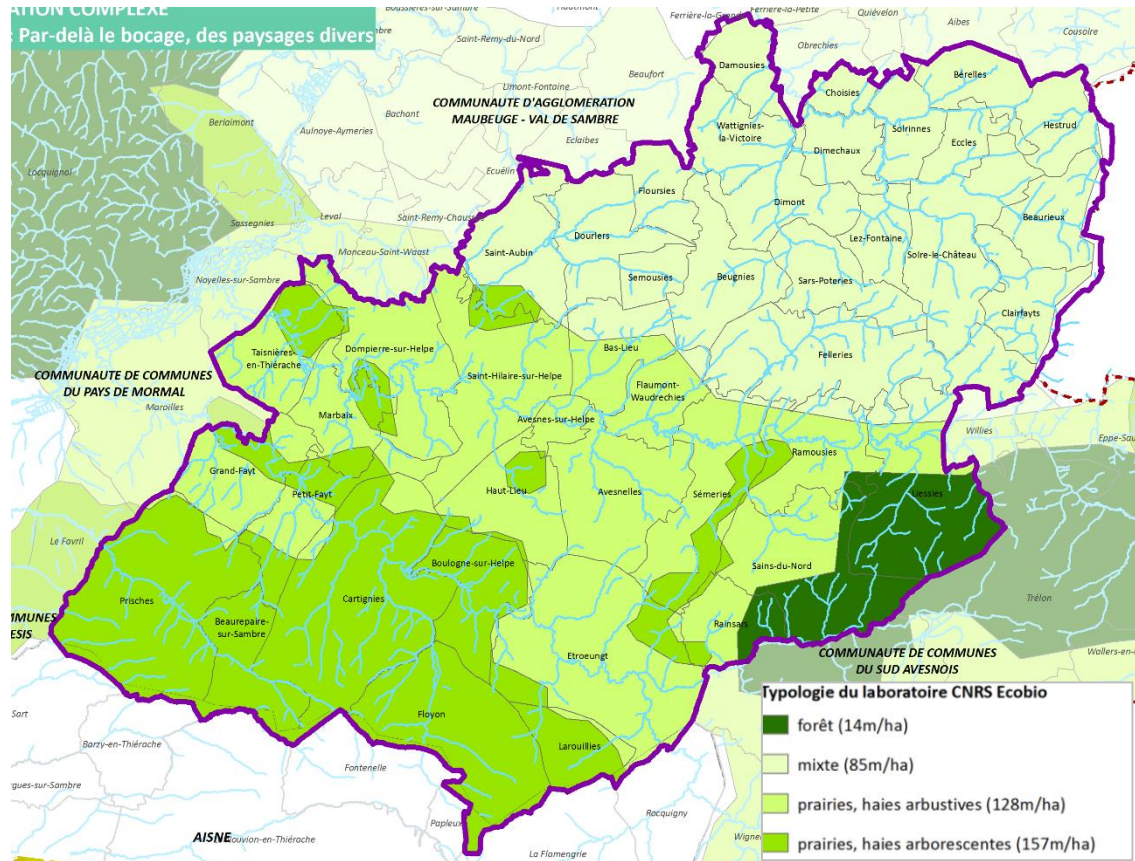
Des paysages bocagers

Le bocage est la composante omniprésente des paysages de la 3CA mais il peut prendre différentes formes.

Des unités bocagères sont définies selon la forme, la densité de haies et d'arbres et l'occupation du sol.

Dans la partie sud : les prairies et un bocage dense dominant avec des différences locales

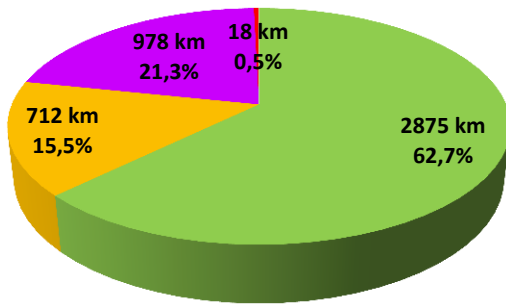
Les arbres têtards sont présents sur l'ensemble du territoire.



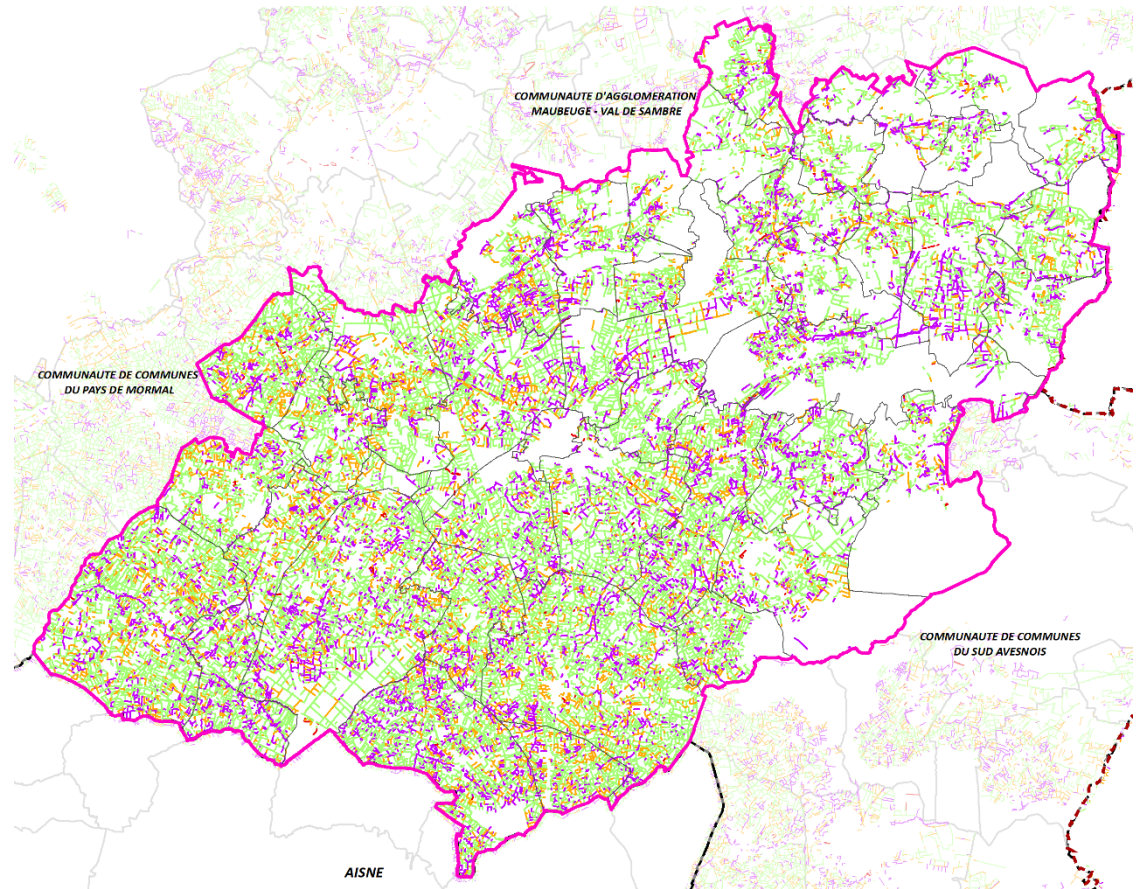
Éléments clefs du diagnostic – PATRIMOINES PAYSAGERS

Des paysages bocagers

- ✓ Le territoire compte **4583 km de haies**. Soit plus de 47% du linéaire de haies présente sur le territoire du PNR Avesnois
- ✓ Le **linéaire de haies** se répartit de la manière suivante :



- haie basse taillée
- haie arbustive
- haie arborée hétérogène
- alignement d'arbres



Éléments clefs du diagnostic – PATRIMOINES PAYSAGERS

Les services rendus par le bocage

BIODIVERSITÉ



C'est un milieu de vie qui abrite une faune et une flore remarquables.

AGRONOMIE



Il rend service à l'agriculture, notamment pour les clôtures, la protection des troupeaux et l'autonomie alimentaire.

ATTRACTIVITÉ



Il offre un cadre de vie exceptionnel et unique pour les habitants, les entreprises et les touristes.

ÉCOLOGIE



C'est un corridor écologique qui permet le déplacement des espèces et donc le renouvellement de leur capital génétique.

RESSOURCE



Le bois, issu du bocage, est un mode de chauffage efficace, peu coûteux et 100% renouvelable.

INONDATIONS



C'est un outil efficace de lutte contre l'érosion des sols, les ruissellements et les coulées de boue.

Éléments clefs du diagnostic – PATRIMOINES PAYSAGERS

Une démarche partagée et concertée de préservation du bocage

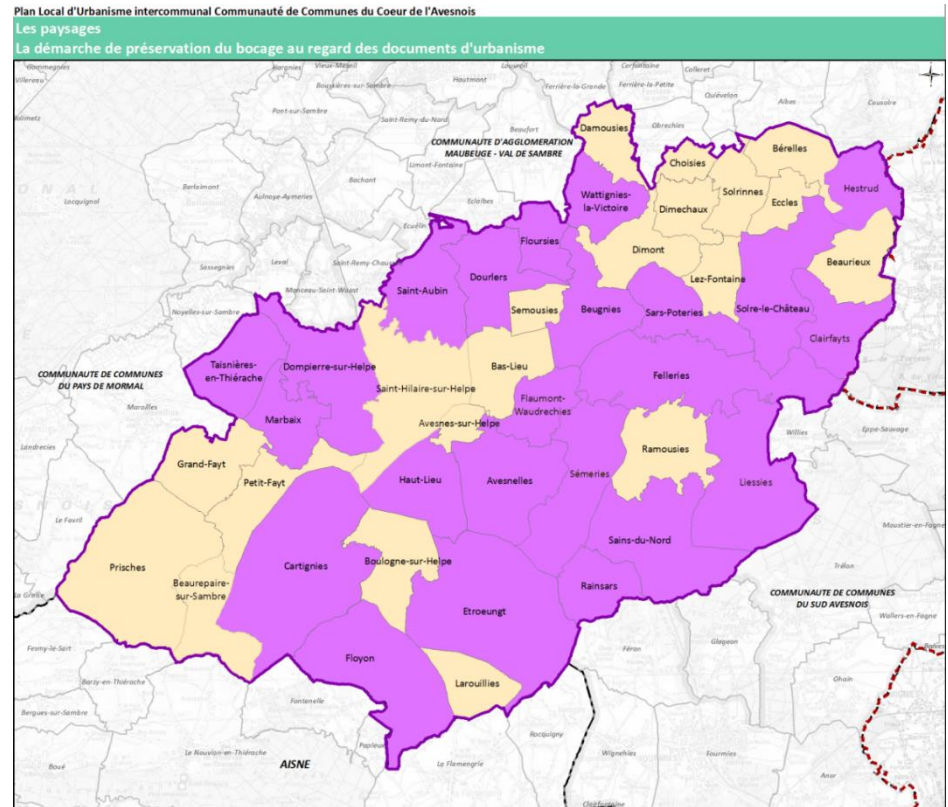
Les haies sont considérées comme des éléments du paysage. Elles peuvent donc être classées au titre du code de l'urbanisme.

Il en est de même pour d'autres éléments de paysage tels que des fossés, talus, mares, ripisylves, bandes enherbées, prairie, etc.

Les grands principes :

- ✓ Une concertation large avec la profession agricole et les acteurs locaux,
- ✓ Un parcellaire qui n'est pas figé et la mise en place de mesures compensatoires,
- ✓ Un maillage cohérent à l'échelle du territoire,

Agriculteurs, collectivités, habitants, acteurs économiques et touristiques... nous sommes tous concernés!



Actuellement, sur le territoire de la 3CA :

- 23 communes ont mené la démarche de préservation du bocage dans le cadre de leur PLU ou de leur carte communale.
- 2237 km de haies sont protégés
- La démarche est en cours ou sera menée sur les 20 communes dans le cadre du PLUi

Éléments clefs du diagnostic – PATRIMOINES PAYSAGERS

Les éléments paysagers et la qualité du cadre de vie

Une diversité d'éléments paysagers participent à la richesse paysagère et l'attractivité du territoire.

➤ Les jardins

➤ Les espaces de respiration dans les villages (usoirs, Trieu, parvis, espace autour des édifices patrimoniaux...)

➤ Les abords des maisons (murs de soutènement avec jardinets, terrasses, escaliers...).

➤ L'utilisation des matériaux locaux contribuent aussi à l'identité du territoire.



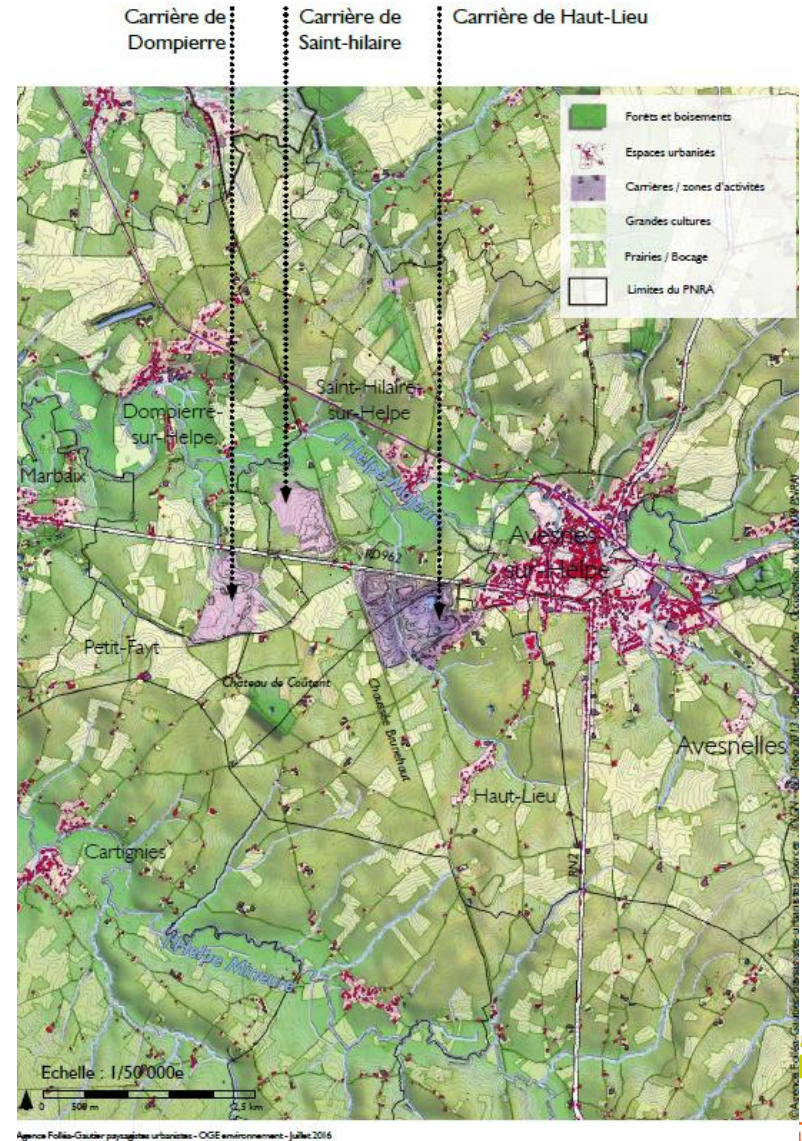
Éléments clés du diagnostic – PATRIMOINES PAYSAGERS

L'intégration paysagère des activités économiques

La 3CA compte 3 sites carriers (autour du carrefour de la RD962, axe routier et paysager majeur du territoire) :

- La carrière de **Dompierre-sur-Helpe** (Société des Carrières de Dompierre -groupe Eurovia) ;
- Les carrières de **Haut-Lieu et de Saint-Hilaire-sur-Helpe**, Société Bocahut -groupe Eiffage.

Le Plan de paysage des sites carriers en Avesnois dont l'objectif est de favoriser l'intégration paysagère des sites à cours, moyen et long terme, sera intégré au PLUi.



Agence Follia-Gardier paysagistes urbanistes - OGE environnement - juillet 2016



THEMATIQUE PATRIMOINES PAYSAGERS

Les liens avec le Projet d'Aménagement et de Développement Durables



Les cibles prioritaires : la population résidente, les nouveaux ménages, les acteurs économiques, etc.

L'objectif prioritaire : renouveler notre bocage pour un territoire attractif

« Conserver un patrimoine et un cadre de vie de qualité »

- ✓ Faire perdurer ses patrimoines culturel, paysager et bâti sans les figer
- ✓ S'appuyer sur le socle historique pour construire le territoire et les paysages de demain
- ✓ Renforcer les caractéristiques paysagères, urbaines et architecturales des six unités paysagères
- ✓ Gérer et préserver collectivement le bocage, bien commun du territoire
- ✓ Favoriser l'intégration paysagère des activités économiques notamment en prenant en compte le Plan de paysage des sites carriers
- ✓ ...

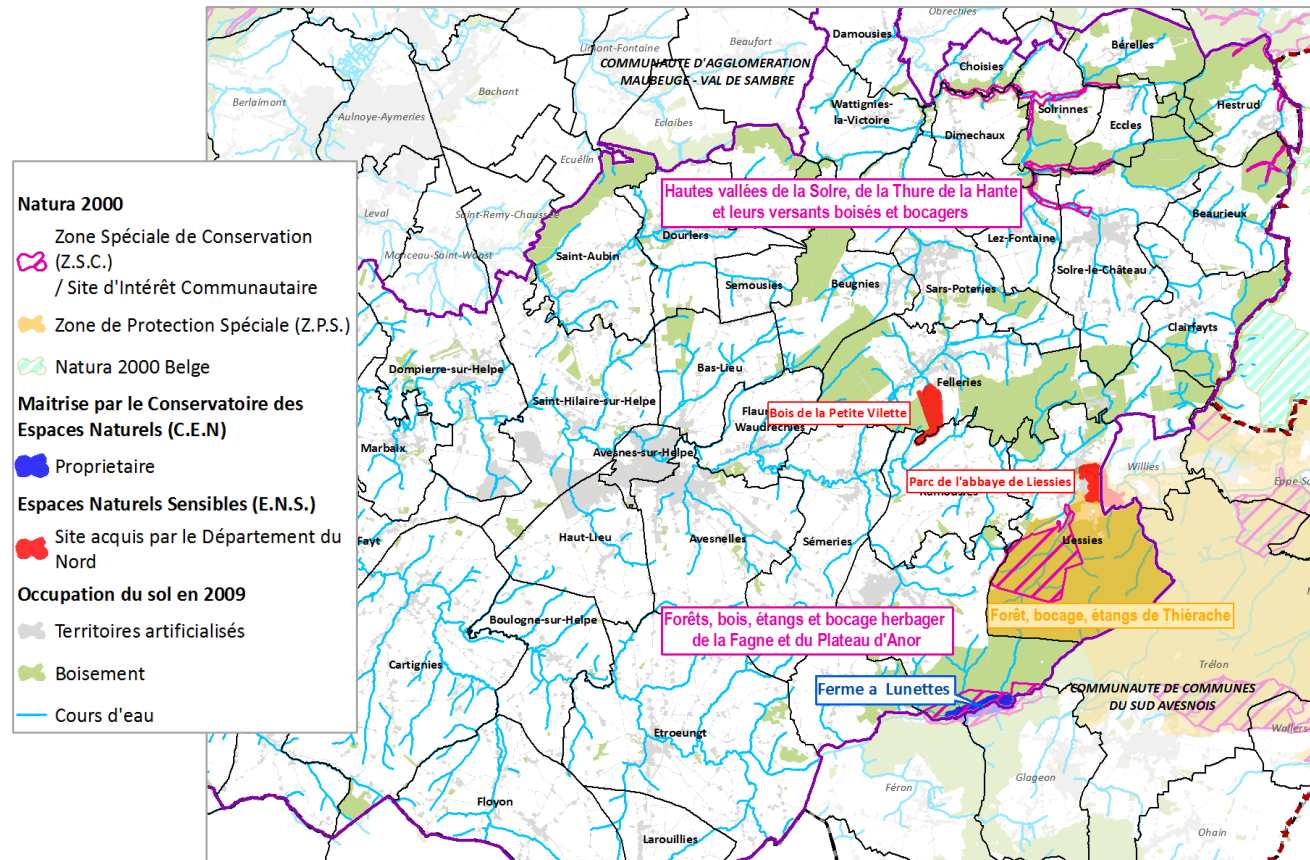
Eléments clés du diagnostic – PATRIMOINES NATURELS

Un patrimoine naturel riche et diversifié

Une diversité d'habitats présents sur le territoire : des prairies bocagères, des zones boisées, un réseau hydrographique, des mares, des zones humides, etc.

Des espaces protégés à hautes valeurs environnementales :

- 3 sites Natura 2000 (ZSC et ZPS) représentant 1840 ha
- 2 sites Espaces Naturels Sensibles
- Un site du Conservatoire d'Espaces Naturels



Eléments clefs du diagnostic – PATRIMOINES NATURELS

Une richesse environnementale reconnue

- Le territoire fait partie du **Parc Naturel Régional de l'Avesnois**

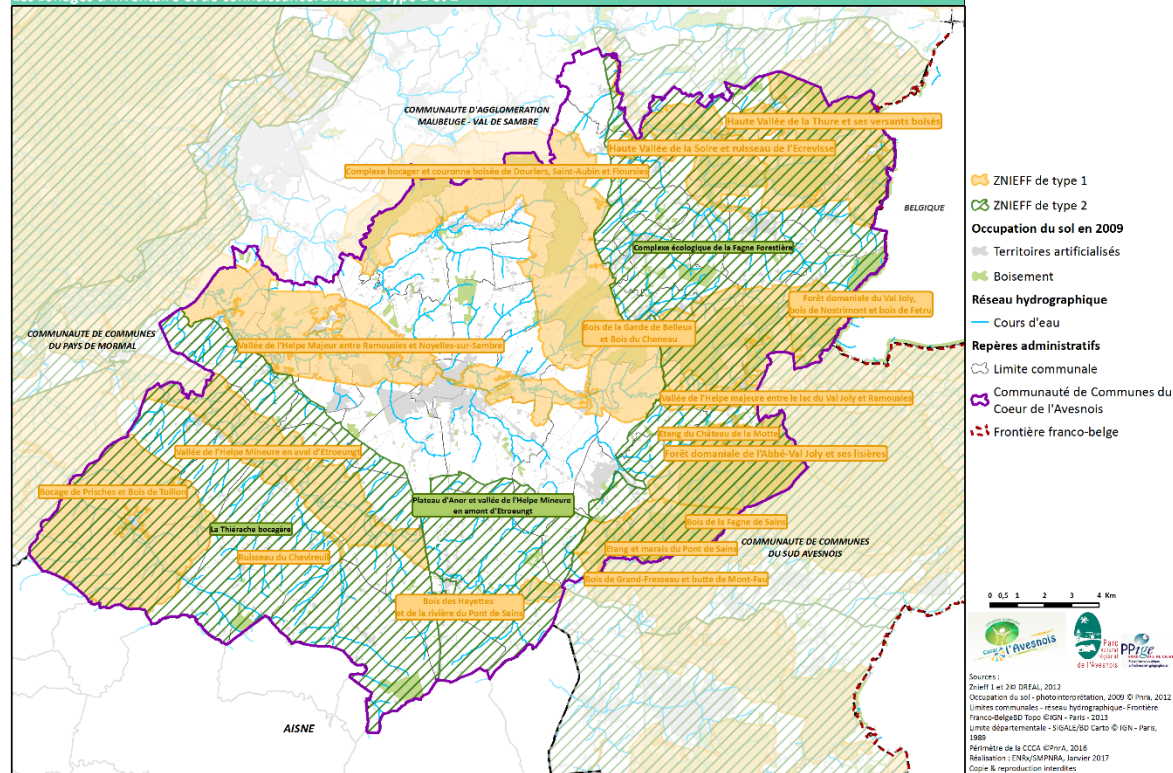
- La présence de **ZNIEFF** (Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique) :

- 17 ZNIEFF de type 1 recouvrant près de 43% du territoire
- 3 ZNIEFF de type 2

Plan Local d'Urbanisme intercommunal Communauté de Communes du Coeur de l'Avesnois

Les milieux naturels et la biodiversité

Les zonages d'inventaire et de connaissance: znieff de type 1 et 2



Éléments clefs du diagnostic – PATRIMOINES NATURELS

Une richesse environnementale dans les espaces du quotidien

Au-delà des espèces et habitats patrimoniaux, les espaces de nature dits « ordinaires » accueillent une diversité d'espèces plus ou moins rares...



Éléments clefs du diagnostic – PATRIMOINES NATURELS

L'exemple de l'Inventaire Communal de la Biodiversité à Solrinnes



Groupe	Nombre d'espèces observées en 2014	Nombre d'espèces à enjeu observées en 2014
Amphibiens-Reptiles	6	-
Oiseaux	53	6
Libellules	11	-
Papillons de jour	24	6
Orthoptères	7	-
Mammifères	5	0
Flore	232	13
Total	338	25



Éléments clefs du diagnostic – PATRIMOINES NATURELS

La connaissance de la biodiversité remarquable et ordinaire, et sa prise en compte dans le PLUi

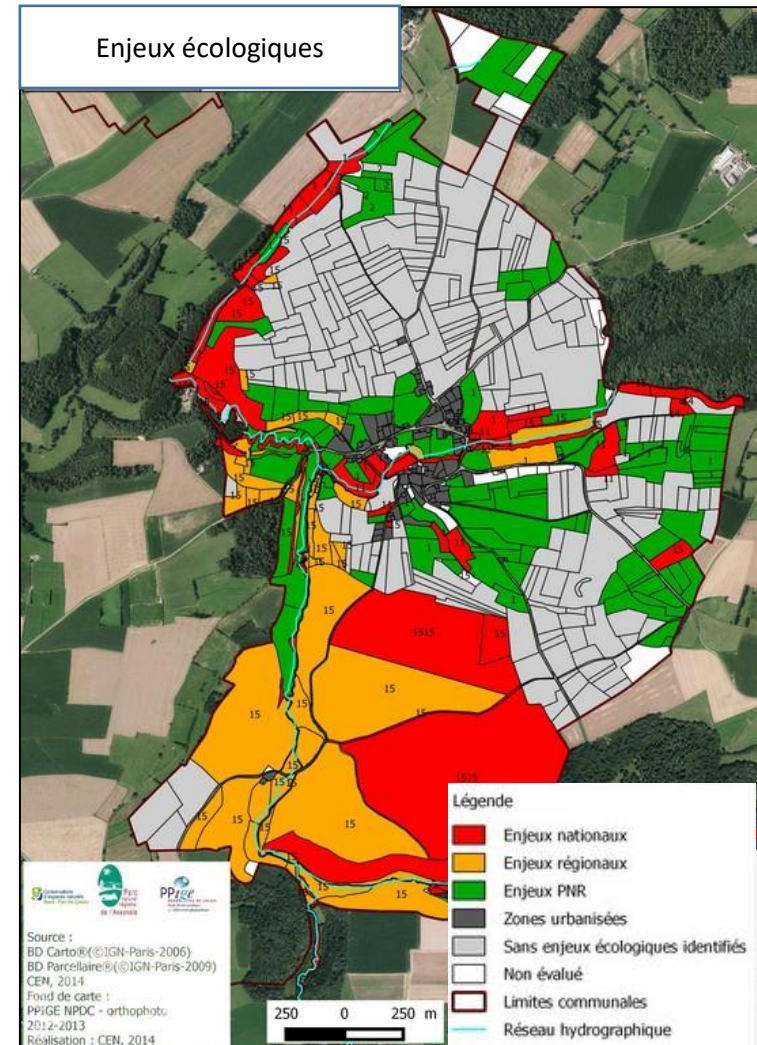
Les Inventaires Communaux de la Biodiversité (ICB) :

- Amélioration de la connaissance écologique des communes
- Identifier les zones d'intérêt écologique
- Prendre en compte la biodiversité dans les documents d'urbanisme

Sur la 3CA : Lez-fontaine, Saint-Hilaire-sur-Helpe, Solrignes (2014), Boulogne-sur-Helpe, Etroeungt, Floyon, Grand-Fayt, Larouillies, Rainsars (2018)

Des inventaires sur les zones de projets et parcelles potentiellement urbanisables

Enjeux : présence d'espèces et d'habitats patrimoniaux et analyse paysagère



Éléments clés du diagnostic – PATRIMOINES NATURELS

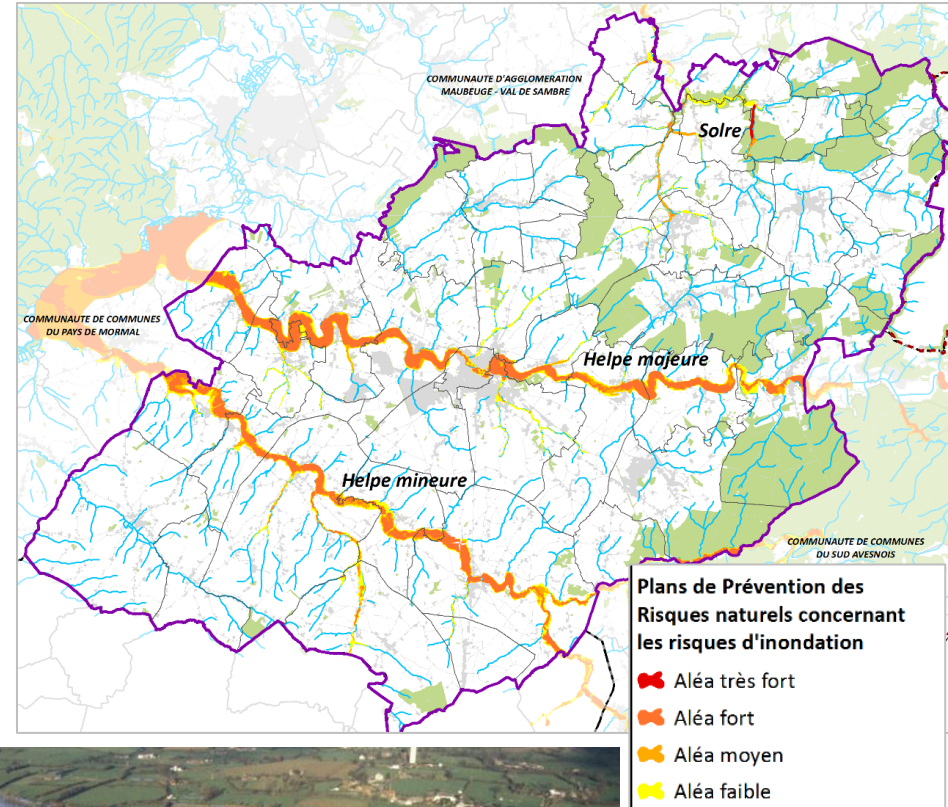
L'eau et les risques naturels, une préoccupation majeure

L'eau occupe 1% du territoire sur la 3CA (rivières, zones humides...).

Les principaux cours d'eau sont : la Thure, la Solre, l'Helpe mineure, l'Helpe majeure, la Rivièrelette, la Tarsy et la Sambre rivière.

3 Plans de Prévention des Risques d'inondations : des vallées de l'Helpe Majeure, de l'Helpe Mineure et de la Solre

Ruissellement et coulées de boues : identification des secteurs sur les communes fortement impactées



Éléments clés du diagnostic – PATRIMOINES NATURELS

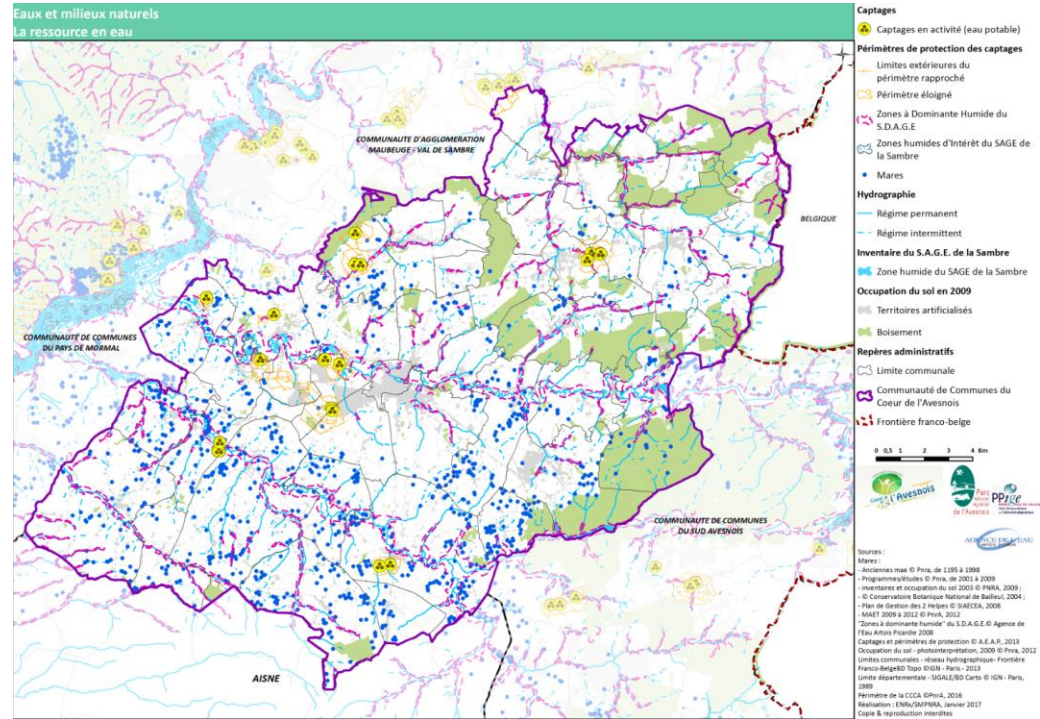
L'eau et les risques naturels, une préoccupation majeure

Les cours d'eau de la 3CA et leurs vallées correspondent à des **secteurs de zones humides**.

Le **SAGE de la Sambre** est une déclinaison du SDAGE Artois-Picardie. Il sera pris en compte dans le PLUi. Les 5 enjeux sont:

- Reconquérir la qualité de l'eau,
- Préserver les milieux aquatiques,
- Maitriser les risques d'inondations et d'érosion,
- Préserver la ressource en eau,
- Développer les connaissances, la sensibilisation et la concertation.

Les **mares, fossés, prairies humides** contribuent au fonctionnement (rôle tampon dans l'écoulement des eaux, lutte contre l'érosion...) et à la qualité des milieux.



THEMATIQUE PATRIMOINES NATURELS Les liens avec le Projet d'Aménagement et de Développement Durables



Les cibles prioritaires : la population résidente, les nouveaux ménages, les acteurs économiques, etc.

L'objectif prioritaire : renouveler notre bocage pour un territoire attractif

« Promouvoir une biodiversité dynamique et multiple »

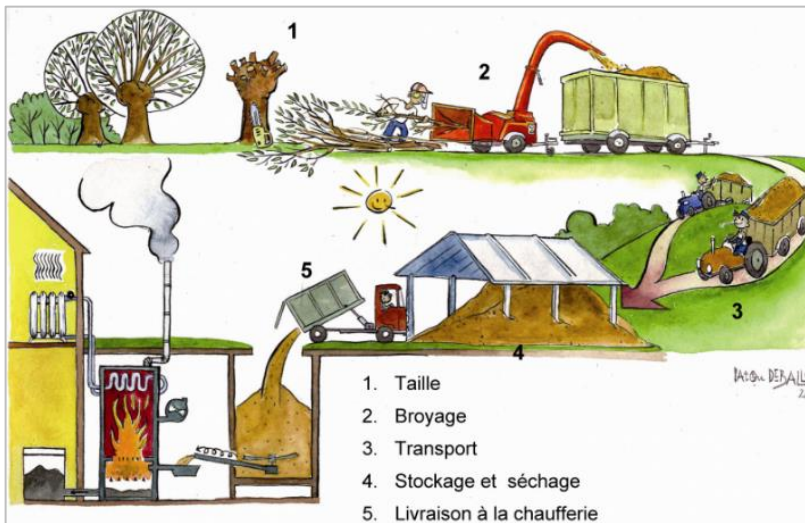
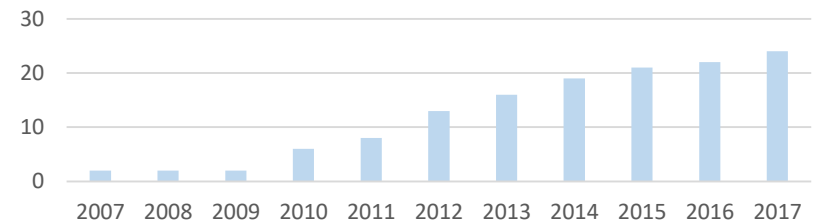
- ✓ Préserver les espaces dotés d'un patrimoine remarquable exceptionnel
- ✓ Maintenir la fonctionnalité écologique du territoire (trame verte et bleue, corridors écologiques, réservoirs de biodiversité)
- ✓ Porter une attention particulière à la nature quotidienne et à la biodiversité en milieu urbain
- ✓ Lutter contre la fragmentation du territoire et l'érosion de la biodiversité
- ✓ Faire perdurer un paysage bocager utile à la ressource en eau et à la gestion des risques
- ✓ ...

Éléments clés du diagnostic – ENERGIES

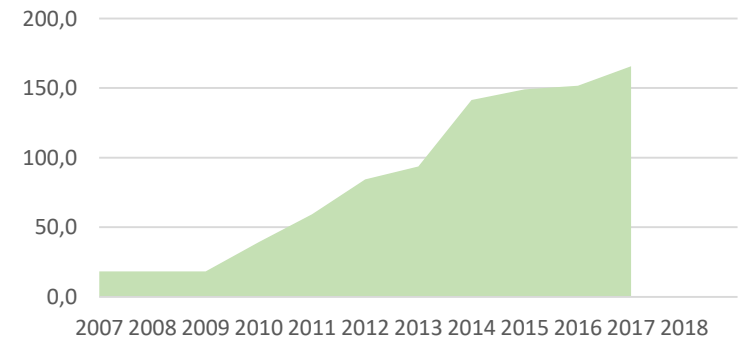
Les énergies renouvelables : le bois énergie

- ✓ En plus de fournir de l'énergie renouvelable, la **filière bois-énergie** est un mode de chauffage qui contribue à préserver le maillage bocager, véritable identité du territoire.
- ✓ La 3CA concentre la moitié des installations bois-énergie de l'Avesnois, avec **24 installations**. Le linéaire de haies exploité et valorisé en bois-énergie est de 165 km.

Nombre cumulée d'installations depuis 2007



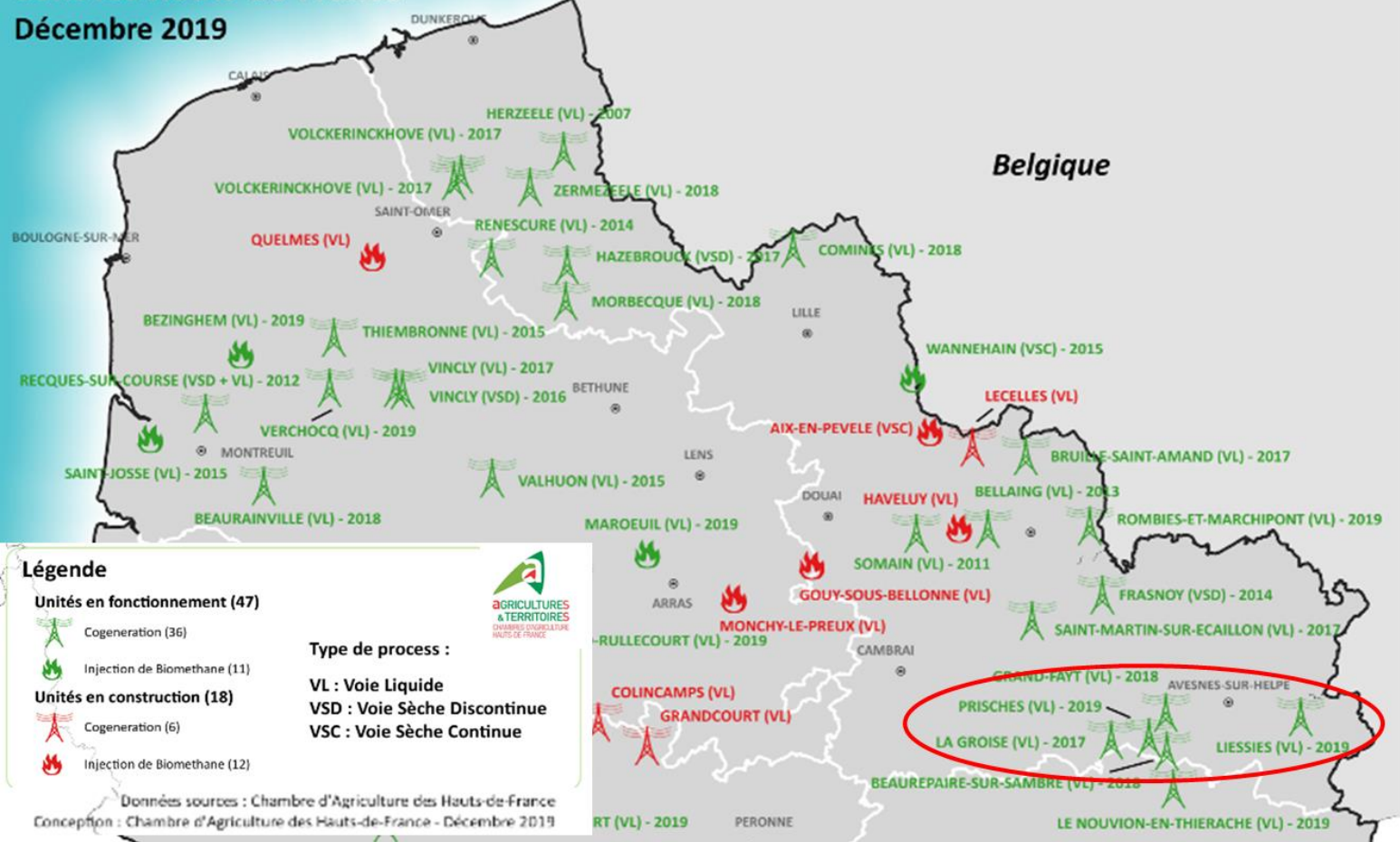
Linéaire de haies valorisé cumulé (km)



Eléments clés du diagnostic – ENERGIES

Un potentiel énergétique lié à la biomasse : la méthanisation

Les unités de méthanisation agricoles dans les Hauts-de-France Décembre 2019



Éléments clefs du diagnostic – DECHETS

Près de 10 000 tonnes collectées en porte à porte – soit 330 kg/an/hab

Selon une Collecte hebdomadaire :

- Environ **7 000 tonnes** d'ordures ménagères collectées chaque année (228 kg/an/hab)



Selon une collecte annuelle :

- Plus de **300 tonnes** d'encombrants (soit 10 kg/an/hab)

Taux de refus de tri proche de **20 %**

- **1 500 tonnes** d'emballages recyclables (49 kg/an/hab)

- **1 250 tonnes** de verre (40 kg/an/hab)



- Vente de **composteurs** (100/an)

Eléments clefs du diagnostic – DECHETS

2 déchetteries communautaires accueillant particuliers et entreprises



- Plus de **9 000 tonnes** collectées chaque année (300 kg/an/hab)
 - Renforcement de la valorisation : installation de bennes bois, broyage des déchets de taille (paillis), bennes de tontes
 - Et bientôt, benne Eco Mobilier
- Un **taux de valorisation des matières** proche de **50%**

THEMATIQUE ENERGIES

Les liens avec le Projet d'Aménagement et de Développement Durables



Les cibles prioritaires : la population résidente, les nouveaux ménages, les acteurs économiques, etc.

L'objectif prioritaire : renouveler notre bocage pour un territoire attractif

« S'inscrire dans la transition énergétique »

- ✓ S'inscrire au cœur de la Troisième Révolution Industrielle par le développement des énergies renouvelables particulièrement celles issues des ressources locales
- ✓ Conforter et développer le linéaire de haies et les prairies y compris pour la production d'énergies
- ✓ Continuer à encourager la filière bois-énergie déjà ancrée sur le territoire
- ✓ Promouvoir la sobriété énergétique et le recours aux énergies renouvelables (bois, méthanisation, photovoltaïque, éolien...)



Echanges

Concertation et Conclusion

Les prochaines étapes

A partir du projet de territoire présenté, et forts des documents d'urbanisme existants dans les communes, des travaux menés depuis 2016 avec les élus :

1. Traduction réglementaire (zonage, règlement) et définition des programmes
2. Arrêt du projet par délibération
3. Consultation des Partenaires et de la population (Enquête Publique)
4. Ajustements
5. Approbation du projet

➔ 2021

Les modalités d'association de la population

Conformément à l'engagement pris par la 3CA en 2015, la population sera invitée à se prononcer et à faire part de ses attentes :

- ✓ Lors des réunions publiques et évènementiels (exposition, manifestations locales) ;
- ✓ Sur le registre de concertation, présent dans chaque mairie,
- ✓ Sur le site communautaire dédié à ce projet ;
- ✓ Lors de l'enquête publique.

PLUi

Coeur de l'Avesnois

Plan local d'urbanisme
intercommunal